

LE PETIT GUIDE

ROUNDUP
DESHERBANT JARDIN

des **Bonnes Pratiques**
du **Désherbage**



PROFITEZ 
D'UN BEAU JARDIN



LE GUIDE

du Désherbage

POURQUOI DÉSHERBER ?

Les herbes indésirables absorbent l'eau, les éléments nutritifs et la lumière au détriment des espèces que le jardinier souhaiterait préserver.

Elles peuvent menacer, en les recouvrant, les cultures de petite taille (légumes, aromatiques et fleurs) et sont souvent à l'origine de la diminution de la qualité et de la quantité des récoltes.

Les plus coriaces sont **les plantes vivaces** qui se multiplient et repoussent à partir de leurs parties souterraines et qui peuvent rapidement prendre le pas sur les cultures ou plantations.

Elles constituent parfois des **foyers de parasites** ou abritent des hôtes secondaires qui provoquent certaines maladies cryptogamiques (oïdium, mildiou).



Elles peuvent entraîner des **dégâts sur les constructions**, murets et crépis de façade (lierre).

Quelques-unes présentent un caractère :

 **Toxique** : morelle noire, ciguë

 **Urticant ou allergisant** : ortie, chardon, ambroisie

 **Invasif** : prêle, liseron, chiendent, trèfle.

Le désherbage est aussi utile pour **créer un nouvel espace**, une nouvelle pelouse, un potager et avant toute nouvelle plantation quand il faut nettoyer le terrain.

Enfin, avoir un beau jardin, c'est maîtriser ses cultures, ses zones de massifs, mais aussi toutes les surfaces non cultivées, allées, terrasses.

Le désherbage fait parti des gestes pour entretenir ces espaces.



LES DÉSHÉRBANTS

Biocontrôles

LE BIOCONTRÔLE QU'EST-CE ?

Les produits de biocontrôle sont définis dans le Code Rural et de la Pêche Maritime (CRPM) comme étant « des agents et produits utilisant des mécanismes naturels dans le cadre de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures ». Ils comprennent en particulier :

🌿 **les macro-organismes**

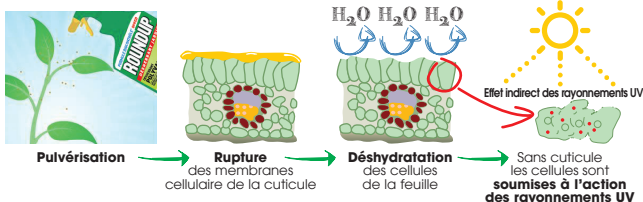
🌿 **les produits phytopharmaceutiques** comprenant des micro-organismes, des médiateurs chimiques comme les phéromones et les kairomones et des substances naturelles d'origine végétale, animale ou minérale. (Article L.253-6)

LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis fin 2018, tous les désherbants dits « de synthèse » sont interdits à la vente pour les jardiniers amateurs y compris ceux à base de glyphosate. Seuls les désherbants dits « de biocontrôle » sont autorisés à la vente aux jardiniers amateurs. (Loi Labbé n° 2014-110 du 6 février 2014)

ÉLIMINATION DES HERBES INDÉSIRABLES PAR CONTACT

Ces nouveaux désherbants de biocontrôle agissent par **contact en brûlant la cuticule cireuse** des herbes indésirables. Ce sont des désherbants à **action rapide** avec effets visibles dès 1H à 3H après application selon les formulations.



PERMET DE REPLANter

La matière active des produits **SPEED EASY** et **SPEED ULTRA** est dégradée au contact du sol, ce qui permet de semer ou replanter 1 jour après application.

AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ, UN PROCESSUS TRÈS STRICT POUR PLUS DE SÉCURITÉ



Recherche et Développement

5 à 7 ans



Expérimentation en conditions réelles

1 à 2 ans



Évaluation de la substance active au niveau européen.
Tests d'efficacité, de toxicité et d'impact sur l'environnement.

Conforme aux
réglementations
européennes

2 à 3 ans

Évaluation du **produit phytopharmaceutique**
au niveau de la France : Tests d'efficacité,
de toxicité et d'impact sur l'environnement
de l'ensemble du produit.

Conforme à la
Législation française
et européenne

**Produit phytopharmaceutique =
Substance active + Tous les co-formulants**

env. 2 ans



Évaluation des **risques pour le jardinier amateur** par l'ANSES*
Tests dans les conditions d'utilisation par le jardinier amateur.

Conforme
« Emploi Autorisé
dans les Jardins »

Mise en rayon
possible
des produits

*Agence Nationale de Sécurité Sanitaire

LE GUIDE

des bonnes pratiques

Avec ce guide des bonnes pratiques et en respectant les principes suivants, **Roundup® vous invite à désherber efficacement et dans de bonnes conditions de sécurité** pour vous et l'environnement :

- 🌿 le bon moment
- 🌿 le bon produit au bon endroit
- 🌿 la bonne application

Les bonnes pratiques du désherbage

🌿 Le bon produit au bon endroit

🌿 Le bon moment



🌿 La bonne application

ROUNDUP
DESHERBANT JARDIN

LE BON MOMENT

« **Avant toute chose** assurez-vous d'avoir **choisi le bon moment** pour désherber ».

Vérifiez les conditions météorologiques :

Un jour sans vent et sans pluie, à température modérée (15 à 25 C°), est idéal pour désherber.



Ne pulvérisez pas quand il y a du vent pour éviter toutes projections sur vous-même et sur les plantes voisines que vous souhaitez préserver.
(Arrêté du 12/09/2006 : à 19 km/h maximum de l'échelle de Beaufort)



Ne traitez pas par temps de pluie : l'efficacité de Roundup est réduite en cas de pluie survenant dans un délai de 6 heures après traitement. De plus, une forte pluie peut entraîner par ruissellement le produit vers un point d'eau.



Ne traitez pas en plein hiver.



Désherbez par temps lumineux : les UV étant essentiels pour garantir une efficacité optimale des produits de biocontrôle.

Traitez dès l'apparition des premières jeunes pousses indésirables

Il est important d'**appliquer votre désherbant biocontrôle Roundup** sur les **mauvaises herbes bien vertes, en croissance ou peu développées**.



Les périodes d'application :

En fonction de la météo, vous pouvez désherber **de avril à août**.

J F M A M J J A S O N D

LE BON PRODUIT AU BON ENDROIT

« Il faut choisir le produit Roundup® Jardin adapté aux zones à désherber et n'appliquer que sur les herbes indésirables présentes : **il est déconseillé et inutile d'appliquer Roundup® Jardin sur sol nu** ».

Les différents types de sols et les solutions adaptées

Pour les zones plantées

Comme les zones cultivées à renouveler (ancien gazon, potager...), au pied d'arbres ou de massifs...



🍃 Si le sol est infesté d'herbes indésirables et que les surfaces sont importantes (+150 m²), utilisez un pulvérisateur et un produit Roundup® Jardin concentré à diluer pour traiter la zone en plein (4 applications maximum par an).

🍃 Si le sol présente quelques herbes indésirables éparées, utilisez un produit prêt à l'emploi pour traiter par taches sans toucher les plantations à conserver (4 applications par an max).

🍃 **Conseil :**
Renouveler l'application 7 à 21 jours après traitement pour prolonger la durée du contrôle.



Pour les Cours Allées et Terrasses

Il s'agit de zones non cultivées dont la surface peut être en terre, goudronnée, gravillonnée, dallée ou pavée.

- ✔ Traitez avec Roundup® Allées, Cours et Terrasses par tache **uniquement sur les herbes indésirables**.
- ✔ **Ne traitez jamais l'intégralité de la surface, surtout si elle est en pente.**
Le produit qui n'atteint pas les herbes indésirables est gaspillé et peut ruisseler vers les eaux de surface dès la première pluie.



Protection de l'eau

« **L'eau est un bien précieux à préserver.**

Des **précautions très simples s'imposent** pour éviter de retrouver des résidus de pesticides dans l'eau ».

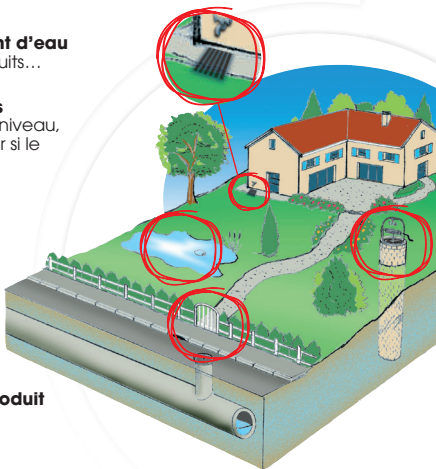
Ne traitez jamais les zones :

- ✔ À moins de **5 mètres d'un point d'eau** (rivière, ruisseau, fossé, mare, puits... Arrêté du 12/09/2006).
- ✔ **Débouchant dans les rivières** (grille d'évacuation d'eau, caniveau, bouche d'égout) en particulier si le terrain est en pente.

Il vaut mieux alors désherber manuellement ou utiliser des méthodes alternatives comme le paillage naturel.

Après application :

- ✔ **Rincez bien le pulvérisateur** à l'eau puis appliquez sur une zone perméable (friches).
- ✔ **Ne jetez jamais le reste du produit à l'évier ou à l'égout.**
Dans ce cas, diluer à nouveau votre bouteille et répartissez-la sur une zone perméable.



Ci-contre en rouge, les zones à éviter.

LA BONNE APPLICATION

« Roundup® Jardin propose une gamme de produits prêts-à-l'emploi avec pulvérisateur intégré. Ils présentent une **grande facilité d'utilisation** » :



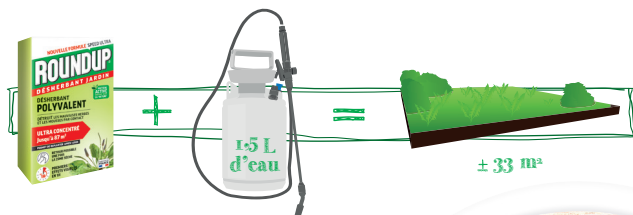
Les produits PRÊTS-À-L'EMPLOI

- ✔ Pas de manipulation ou de dosage à faire.
- ✔ **Longue conservation** du pulvérisateur entamé.
- ✔ Pas de rinçage du matériel de pulvérisation.



Les produits CONCENTRÉS

- ✔ Pour les plus **grandes surfaces**.
- ✔ En **bouteilles autodosées** pour éviter tout contact avec le produit.



✔ **Conseil** : Si vous souhaitez utiliser votre propre pulvérisateur choisissez un produit concentré.



Le matériel d'application pour les produits **CONCENTRÉS**

- ✔ Utilisez impérativement un pulvérisateur réservé aux désherbants. Pour les autres traitements (insecticides...), prévoyez un autre pulvérisateur munis d'une buse à fente.
- ✔ Pensez également à le munir d'un cache-herbicide pour **protéger les cultures voisines** et pour cibler davantage l'application.

Désherber au pulvérisateur est donc la technique :

- ✔ la plus **efficace**,
- ✔ la plus économique,
- ✔ la plus **respectueuse de l'environnement**.



Le **DOSAGE**

Pour déterminer la surface à désherber ainsi que le volume de préparation nécessaire, **mesurez au préalable la surface qui sera traitée**.
(exemple : 6 mètres de longueur x 5 mètres de largeur = 30 m²).

Obtenir le bon dosage :

- ✔ Utilisez le bouchon doseur pour plus de précision.
- ✔ **Respectez impérativement la dose recommandée sur l'étiquette**, elle est homologuée pour l'usage que vous recherchez et garantit le meilleur résultat. **Surdoser est donc inutile**.
- ✔ **Préparez uniquement la quantité de mélange nécessaire**.
- ✔ **Préparez le mélange à l'écart d'un point d'eau**.

✔ **Conseil : Éviter l'utilisation d'eaux dures (forte concentration en sel, magnésium et calcium) qui peut être un frein à l'efficacité du produit.**

LES PRÉCAUTIONS

à respecter

Avant

- ♥ **Lisez toujours attentivement les instructions** indiquées sur l'étiquette du produit.
- ♥ **Munissez vous de gants en nitrile et de chaussures de jardinages imperméables.** Porter des vêtements qui couvrent les bras et les jambes.
- ♥ **Portez tout autre équipement de protection** mentionné sur l'étiquette du produit (équipement de protection des yeux et/ou du visage).



Pendant

- ♥ **ROUNDUP® n'étant pas un désherbant sélectif, il détruit toute végétation traitée.** Ne touchez donc pas les plantes à préserver et évitez de faire ruisseler le produit. Si le produit touche une plante que vous désirez conserver, couper les feuilles touchées.

Pour ne pas entraîner le produit dans des zones à préserver :

- ♥ **Ne marchez pas dans la zone traitée,**
- ♥ **Tenez les enfants et les animaux domestiques à l'écart** jusqu'à ce que le produit ait séché sur les feuilles (6 heures).



- ♥ **Conseil : Un cône de pulvérisation permet de cibler votre application et ainsi de préserver les cultures avoisinantes.**

Après

Que faire de son matériel après traitement ?

Après application, rincez **3 fois** le pulvérisateur et les protections individuelles (gants, bottes) et appliquez l'eau de rinçage sur la zone déjà traitée ou une autre zone perméable (friches, broussailles).



- Ne pas entrer dans la zone traitée avant le séchage complet (environ 6 heures).



- Ne videz jamais les fonds de bidon, de pulvérisateur ou les eaux de rinçage près d'un point d'eau ou dans les sanitaires.
- S'il reste du produit dans le bidon, stockez-le dans l'emballage d'origine dans un endroit fermé et à l'abri du gel.
- Conservez les produits hors de la portée des enfants et des animaux.
- Éliminer le contenu/récipient dans une déchetterie.

RESPECTEZ LES BONNES PRATIQUES DU DÉSHERBAGE :

- LE **BON MOMENT**
- LE **BON PRODUIT AU BON ENDROIT**
- LA **BONNE APPLICATION**

ET RÉUSSISSEZ VOTRE TRAITEMENT. BON JARDINAGE !

Utilisez les produits phytopharmaceutiques avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit et respectez strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi.

SPEED ULTRA - AMM n° 2200526 de Evergreen Garden Care France SAS (69) - Emploi autorisé dans les jardins - 565,5 g/L (59 % p/p) d'acide pélagronique - **ATTENTION : Irritant pour la peau et les yeux. Nocif pour les organismes aquatiques.**

SPEED EASY - AMM n°2190319 de Evergreen Garden Care France SAS (69) - Emploi autorisé dans les jardins - 43,06 g/L (4,3 % p/p) d'acide pélagronique.

Roundup® est une marque enregistrée et utilisée sous licence.

LE DÉSHÉRBAGE, À CHACUN

MASSIFS

DÉSHÉRBANT :
SPEED EASY de Roundup®
Polyvalent (à utiliser seulement
sur les mauvaises herbes)

MÉTHODES COMPLÉMENTAIRES :
paillage, binette, couteau à
désherber, arrachage manuel

COURS, ALLÉES ET TERRASSES

DÉSHÉRBANT :
SPEED EASY de Roundup®
Cours, Allées et Terrasses

MÉTHODES COMPLÉMENTAIRES :
binette (sauf surfaces dures),
arrachage manuel

FRICHES ET BROUSSAILLES

DÉSHÉRBANT :
À la repousse, appliquer le SPEED
ULTRA de Roundup® Polyvalent

MÉTHODES COMPLÉMENTAIRES :
Faucage pour réduire la partie
aérienne

PELOUSE À ENTREtenir

DÉSHÉRBANT :
SPEED EASY de Roundup®
Polyvalent (à utiliser seulement
sur les mauvaises herbes)

MÉTHODES COMPLÉMENTAIRES :
couteau à désherber,
arrachage manuel
et canne de désherbage

DÉSHÉRBANT

+ Action rapide : 1^{ers} effets visibles 1 à 3 heures.

Notre conseil : respectez les doses et conditions d'emploi. Utilisez un pulvérisateur pour éviter le risque de ruissellement.

PAILLAGE NATUREL OU MULCHING (ÉCORCE)

Décoratif, réduit l'arrosage.
Évite la levée des herbes indésirables, décoratif.

Notre conseil : remettre régulièrement des écorces pour couvrir complètement le sol et éviter les repousses.

QUE CAS SES MÉTHODES !

POINT D'EAU

JAMAIS DE DÉSHÉRBANT

MÉTHODES COMPLÉMENTAIRES :
binette, couteau à désherber,
arrachage manuel

GRANDES SURFACES

DÉSHÉRBANT :
SPEED ULTRA de Roundup®

POTAGER À ENTREtenir

DÉSHÉRBANT :
SPEED EASY de Roundup®
Polyvalent (à utiliser seulement
sur les mauvaises herbes)

MÉTHODES COMPLÉMENTAIRES
paillage, binette, couteau
à désherber, arrachage manuel

MOUSSE

DÉSHÉRBANT :
SPEED ULTRA de Roundup®
Cours, Allées et Terrasses

BINETTE OU ARRACHAGE MANUEL

Écologique et bon marché.

*Notre conseil : bien retirer
les racines pour éviter
les repousses.*

COUPEAU À DÉSHÉRBER

Intéressant pour plantes
avec racines pivotantes.

*Notre conseil : faire attention
à bien retirer toutes
les racines.*

ROUNDUP® ENCLEAN®

ROUNDUP
DESTRUCTEUR DE DÉPÔTS VERTS

désormais sur le **segment des Anti-Algues**



1ers EFFETS
VISIBLES dès
24H*

♥ En Prêt à l'Emploi et en Concentré.

♥ **1 L Prêt à l'Emploi spécial** sols, toitures & murs.

♥ **Un format 5 L recharge Prêt à l'Emploi** spécial sols, toitures & murs.

♥ **Un super concentré** de 400 ml spécial sols, toitures & murs **jusqu'à 220 m².**

*Dans les conditions d'usages optimales.



DESTRUCTEURS D'ALGUES ET DÉPÔTS VERTS PRÊTS À L'EMPLOI



- ♥ **Éliminent les dépôts verts (algues) sur surfaces dures :** matériaux de construction, toits, terrasses et bassins vides non poissonneux.
- ♥ Les premiers effets sont visibles 24 heures après l'application*.
- ♥ **1 L pour 20 m² ;
5 L pour 100 m².**



DESTRUCTEUR D'ALGUES ET DÉPÔTS VERTS SUPER CONCENTRÉ

- ❧ **Éliminent les dépôts verts (algues) sur surfaces dures :** matériaux de construction, toits, terrasses et bassins vides non poissonneux.
- ❧ Possède un bouchon auto-doseur double-paroi (pas de débordement) avec sécurité enfant et un bec récupérateur de gouttes.
- ❧ Les premiers effets sont visibles 24 heures après l'application*.
- ❧ **Formule super concentrée à diluer avant utilisation.**
- ❧ **400 ml pour 220 m².**



Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit, Dangereux. Respectez les précautions d'emploi. ENCLEAN PAE – AMM n° FR-2018-0105 de Belchim (69). Composition : 2,24% d'acide nonanoïque. ENCLEAN – AMM n° FR-2018-0104 de Belchim (69). Composition : 53,97% d'acide nonanoïque. **ATTENTION : irritant pour les yeux.**

ENCLEAN® : marque déposée de Belchim Crop. Protection. Roundup® est une marque enregistrée et utilisée sous licence.

ROUNDUP®

DESHERBANT JARDIN

Au service du désherbage
depuis 21 ans

Site Internet

www.roundup-jardin.com



Service Consommateurs

Nos spécialistes
sont à votre disposition
pour vous guider

N° Gratuit 0 800 097 097

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Création et Impression : Impprim' Diffusion - Lyon - 10/2020
Crédit photos : Shutterstock - iStock - Evergreen - Impprim' Diffusion

Evergreen Garden Care FRANCE SAS

Société par actions simplifiée au capital de 6 300 000 EUR

4, allée des Séquoias

69760 LIMONEST

830 854 006 R.C.S. LYON

Téléphone 33 (0) 4 72 86 67 00

Télécopie 33 (0) 4 72 86 67 06



UNION des entreprises
pour la PROTECTION
des JARDINS et
des ESPACES VERTS

